

Attribution de temps

que la dette totale du gouvernement fédéral atteigne 68.8 milliards de dollars. En l'espace de quatre ans, Ottawa aura réussi à plus que doubler la dette fédérale nette, celle-ci étant passée de 68.6 milliards en 1980 à 152 milliards. Les libéraux auront réussi cette performance.

Habituellement, la situation économique est très précaire. Selon Statistique Canada, 1982 a été la pire année du point de vue économique depuis 1933. Par exemple, dans le seul secteur de la fabrication, la capacité utilisée au quatrième trimestre a été à son plus bas niveau, soit environ 63 p. 100, depuis que Statistique Canada a entrepris de la compiler il y a plus de 20 ans déjà. Au dernier trimestre, le PNB a, sur une base annuelle, diminué de 2.8 p. 100 par rapport à 1981. Depuis que des données existent, c'est la première fois que le PNB accuse une chute réelle pendant six trimestres consécutifs.

En dépit de cette sombre perspective, les principaux indicateurs économiques annoncent une reprise pour l'année en cours mais il est possible que cette reprise soit très faible. Par exemple, Dominion-Ames Securities estime qu'il y a 50 chances sur 100 pour que le PNB augmente de 1 p. 100 cette année et peut-être de 3 p. 100 l'an prochain. Wood Gundy, un peu plus optimiste, prévoit que le rendement réel progressera de 3.6 p. 100 entre le quatrième trimestre de l'an dernier et le quatrième de 1984. Pour sa part, le Conference Board prévoit une croissance réelle de seulement 1.2 p. 100 cette année. Toutes ces prévisions indiquent que notre économie est loin d'être apte à supporter facilement des emprunts de l'ampleur prévue par le gouvernement.

La clé de la reprise, c'est la confiance. Les consommateurs et les investisseurs veulent être convaincus qu'il y aura des emplois et des débouchés avant de dépenser et d'investir. En faisant la preuve que sa gestion et sa politique sont en faillite, le gouvernement mine la confiance et élimine toute chance de reprise, car la confiance disparaît chaque fois que le gouvernement joue avec les chiffres et fait des prévisions qui se révèlent fausses ou refuse simplement d'en faire. La confiance disparaît quand le gouvernement restreint les débats et refuse d'expliquer et de justifier ses dépenses et évite surtout de rendre des comptes.

Le gouvernement doit indiquer où il s'en va et ce qu'il fait de notre argent. Il faut commencer à restreindre le déficit. Aussi limiter les dépenses gouvernementales. Il faut créer un climat favorable aux investissements. Il faut aussi limiter la présence de la bureaucratie et la réglementation inutile. Ce sont là des mesures positives qu'il est possible de prendre. Mais de toute évidence, le gouvernement est incapable de prendre ces décisions.

M. Nelson A. Riis (Kamloops-Shuswap): Monsieur le Président, il me paraît incroyable que des députés puissent prendre aujourd'hui la parole pour s'opposer à une motion qui vise à attribuer une période de temps au débat du projet de loi C-143. J'imagine que pour le grand public il est tout à fait raisonnable de réserver une certaine période de temps à ce débat.

Des voix: Assurément.

M. Riis: Par ailleurs, cela veut dire que le gouvernement a décidé d'arrêter le débat.

Des voix: Non, non.

M. Riis: Il a décidé d'étouffer le débat. Il a décidé qu'il en avait assez et qu'il ne voulait pas qu'on continue à discuter ouvertement et librement au Parlement.

Les députés libéraux disent: «Nous avons passé près de sept jours à débattre le projet de loi C-143 et, après sept jours, nous en avons certainement entendu assez.» Selon moi, le gouvernement a besoin qu'on lui rappelle que nous discutons d'une mesure qui demande l'autorisation d'emprunter 19 milliards de dollars. Cela fait environ 2.7 milliards de dollars par journée de débat. Si le gouvernement pense vraiment que la Chambre a suffisamment débattu et examiné cette mesure à cette étape critique où nous discutons du principe du projet de loi, cela prouve selon moi qu'il a encore une fois perdu le sens des réalités.

Je ne pouvais en croire mes oreilles quand le ministre d'État chargé des Finances (M. Cosgrove) a pris la parole aujourd'hui pour dire que les députés de l'opposition se comportaient en vierges offensées qui essayaient de donner le change et qui feignaient la surprise alors que de toute évidence, ils savaient très bien à quoi s'en tenir.

Des voix: Oh, oh!

M. Riis: Je voudrais savoir si le ministre d'État chargé des Finances a parlé à une personne normale depuis six mois. S'est-il installé dans un petit restaurant et s'est-il promené dans les rues de sa circonscription?

Une voix: Bien sûr.

M. Riis: A-t-il parlé à un seul Canadien ordinaire? S'il l'a fait, il sait très bien que nos concitoyens n'arrivent pas à croire que le gouvernement puisse proposer cette mesure. Puis le ministre a ajouté: «Mais ils veulent leurs déclarations d'impôt.» Quel rapport les déclarations d'impôt ont-elles avec le projet de loi C-143? Une fois encore, cela montre que certains députés sont incapables de se rendre compte de l'importance de la requête dont le Parlement est actuellement saisi.

Je voudrais rappeler au ministre d'État (Finances) que la plupart des Canadiens tiennent le Parlement en haute estime et font grand cas de cette institution. On peut s'en rendre compte d'un bout à l'autre du Canada. Nous avons vu cet attachement se développer depuis plus de cent ans, mais les choses en sont venues au point où le gouvernement fédéral tourne le Parlement en dérision en allant à l'encontre de la nature fondamentale de ce dernier. Somme toute, quand on songe au mandat fondamental du Parlement, on constate qu'il consiste à percevoir des impôts et à les dépenser judicieusement. Le projet de loi C-139 révèle que le gouvernement n'agit pas en toute justice et loyauté.

Certaines institutions réussissent à faire abaisser leur taux d'impôt maximal, mais l'impôt de la plupart des Canadiens est majoré. Les contribuables dont les revenus imposables sont supérieurs à \$133,000 verront leur taux d'impôt maximal diminuer de 10 p. 100.

Certaines institutions du pays, et je ne citerai que l'exemple de la Banque Royale du Canada, pourront se prévaloir du mécanisme fiscal actuel pour accumuler des profits. L'an dernier, en 1982, l'année prétendument difficile pour les banques, celles-ci ont enregistré des profits supérieurs à 320 millions de dollars. Combien d'impôt la Banque Royale du Canada a-t-elle payé l'an dernier? Pas le moindre sou! C'est le genre de choses que le Canadien moyen n'arrive tout simplement pas à croire,